

LA PHOTO DU MOIS

La campagne de traitement des embâcles a lieu cet été sur le secteur amont du bassin versant.

Ici, le retrait d'un peuplier sur la Save.



LE CHIFFRE DU MOIS

120
120 : c'est le nombre de seuils qui jallonnent la Save et l'ensemble de ses affluents. Une grande majorité sont des seuils de moulin.

Ici, le seuil de L'Isle-en-Dodon (31).

AGENDA

(SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES)

- **6 septembre** : Lancement de la campagne de traitement des embâcles sur les secteurs médian et aval.
- **Du 16 au 19 septembre** : Participation au salon Les Pyrénéennes à Villeneuve de rivière (65).
- **Début octobre** : Rencontre avec les partenaires agricoles du bassin versant du Cédât pour le projet d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



EN BREF

- La campagne d'entretien de l'abords des ponts de Save et de ses affluents, sur le secteur aval, a eu lieu durant le mois de juillet. M. DUPOUX, Président, et M. CODINE, Vice-Président, se sont rendus sur le chantier du pont du Cédât à Ste Livrade (31).

Pour plus d'informations...

- Les membres du SYGESAVE prennent quelques congés cet été :

- L'antenne de L'Isle-en-Dodon sera fermée du 24 juillet au 15 août inclus.

- L'antenne de Samatan sera fermée du 14 au 29 août inclus.

- L'antenne de Lévigac sera fermée du 21 août au 5 septembre inclus.

Vous pouvez joindre les autres membres de l'équipe pour tout renseignement.

Pour plus d'informations...

SOMMAIRE

- Page 2 : Quelques incivilités...

Article disponible sur le [site internet](#)

- Page 3 : Des habitants de nos cours d'eau

Articles disponibles sur le [site internet](#) [ici](#) et [ici](#)

Le Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents



Déchets ramassés lors de l'entretien de l'abord d'un pont à Labastide-Savès (32). Source : SYGESAVE

QUELQUES INCIVILITES...

LES DECHETS RETROUVES DANS NOS COURS D'EAU

En France, **326 millions de tonnes de déchets** sont produits chaque année ! Si la plupart de ces déchets sont recyclés ou mis en centre d'enfouissement, une **partie d'entre eux est rejetée dans l'environnement et dans nos cours d'eau.**

Que la pollution soit chimique, physique ou visuelle, la présence de ces déchets a un impact déplorable sur la vie de nos cours d'eau. Lors de travaux réalisés en rivière ou lors de campagne de ramassage de déchets (comme celle organisée lors de la descente en radeaux de la Save), l'équipe du SYGESAVE retrouve toutes sortes de déchets. Le plus souvent, ce sont des mégots de cigarette, des masques jetables, des bouteilles en plastiques et des canettes. Assez régulièrement, des dépôts de gravats sont repérés en bord de cours d'eau. Mais parfois, des déchets encore plus surprenants sont retrouvés : une télévision, une imprimante, des chaises en plastique ou des pneus...



Décharge sauvage à Grenade-sur-Garonne (31). Source : SYGESAVE

Contrairement aux premiers déchets cités, ces derniers ne sont pas arrivés accidentellement dans le cours d'eau. Or, l'article R634-2 du Code Pénal règlemente «le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit ». Une amende de 4ème classe (soit 750€) peut être requise pour ce type d'infraction.

A noter : Des déchèteries communales et intercommunales sont présentes sur le territoire. Il s'agit donc de s'y rendre en vérifiant les horaires d'ouverture.



Téléviseur retrouvé lors de l'entretien d'un pont à Auradé (32). Source : SYGESAVE

LE PARCOURS DES DECHETS

Mis à part les déchets jetés volontairement dans les cours d'eau, comment les déchets arrivent-ils dans nos rivières ?

De manière générale, les déchets du quotidien se retrouvent au sol dans nos villes et nos villages : une bouteille qui tombe sur la route, un masque qui s'envole dans un fossé, un mégot jeté dans une grille d'égouts... Puis, lorsqu'il pleut, l'eau ruisselle sur la route, emportant la bouteille jusqu'au fossé. Le fossé se remplit d'eau, entraînant le masque et la bouteille un peu plus vers l'aval. Un peu plus loin, le réseau d'eau pluviale se déverse dans le fossé, amenant avec lui le mégot de cigarette. Toute cette eau, chargée de déchets, s'écoule jusqu'à une rivière, par exemple la Save. Et ce voyage continue : la Save se jette dans la Garonne et entraîne les déchets jusqu'à la Gironde et enfin l'Océan Atlantique ! Ainsi, **jeter un déchet par terre ou dans une grille d'égout a un impact a des centaines de kilomètres d'ici !**



Source : <https://surfrider.eu/>

DES HABITANTS DE NOS COURS D'EAU

La **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) est un amphibien que l'on observe facilement sur le bassin versant de la Save. Elle est caractérisée par sa coloration dorsale noirâtre, tachetée de jaune vif (parfois orangé). On la retrouve principalement dans les milieux boisés, sur des sols humides et à proximité d'un point d'eau lors de sa reproduction. Elle aime se cacher en journée dans des cavités de bois mort ou sous des pierres. Active la nuit de février à novembre, elle hiberne en hiver. Elle est friande d'invertébrés comme les vers de terre ou les chenilles. Les glandes situées à l'arrière de sa tête et sur son dos sécrètent une neurotoxine capable de faire fuir ceux qui voudraient en faire son repas. Pas d'inquiétude, cette toxine n'est pas dangereuse pour l'homme. Malheureusement, la pollution des eaux et la disparition des zones humides ont fait régresser les populations de salamandres tachetées, qui sont devenues espèce protégée en France. Il est interdit de la capturer donc prenez plaisir à l'observer à son état sauvage ! Ouvrez l'œil ! Elles ne sont jamais trop loin de nos rivières !
Plus d'informations sur le [site internet](#)...



Source : Baptiste Lombart

En phase de recolonisation, la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) s'installe de plus en plus sur la partie amont du bassin versant de la Save. Elle se déplace entre la Gesse, la Seygouade, la Save et l'Aussoué. Son pelage est de couleur brunâtre à marron avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre. Son corps fuselé et ses doigts palmés en font un animal efficace pour la nage en surface et la plongée (d'une minute maximum). Elle fréquente les habitats aquatiques comme les fleuves, rivières, lacs, etc. La ripisylve joue un rôle important pour la sécurité et la tranquillité des gîtes et zones de refuges. La Loutre est désignée comme un super-prédateur, autrement dit une espèce au sommet de la chaîne alimentaire. Carnivore, elle se nourrit majoritairement de poissons, mais aussi, d'amphibiens, de mollusques et même de crustacés. C'est une espèce protégée au niveau européen. En France, un Plan National d'Actions permet de coordonner des actions de préservation de la loutre et de ses habitats. A l'échelle du syndicat, la gestion des endiguements, la régénération naturelle de la végétation, l'entretien de la ripisylve et l'amélioration de la qualité de l'eau favorisent la recolonisation de la loutre.
Plus d'informations sur le [site internet](#)...



Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel



Restes de poissons et d'écrevisses laissés en bord de Save par une loutre. Source : Baptiste Lombart

A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- En savoir plus sur le salon [Les Pyrénéennes](#)
- En apprendre plus sur la [gestion des déchets](#)
- En apprendre plus sur la [Salamandre tachetée](#)
- En apprendre plus sur la [Loutre d'Europe](#)

SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)
Page [Facebook](#)



Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) à notre newsletter
Pour se [désabonner](#) de notre newsletter

SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43
Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 80 02 69 02 / 06 45 93 59 01
Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21